

Saint-Avit-de-Tardes

Le mot de Madame le Maire

Sommaire

Août 2025 n°12

Le mot de Mme le Maire	1
Le budget 2025	2
Investissements et travaux	2
2025 en images	3
Les associations	4
L'école	4
Tarifs de la salle polyvalente	4

Horaires mairie

lundi au vendredi : 9h-12h
mercredi : 13h30-16h30

tel : **05 55 67 34 22**

mairie@saintavitdetardes.fr

<https://www.saintavitdetardes.fr>

Une urgence ? s'adresser au
mairie ou aux adjoints, au :

06 85 33 95 40, ou

06 89 33 64 84, ou

06 40 13 14 69

Accompagnement à domicile :

05 55 83 35 00

agardom@agardom.fr

Communauté de communes

<https://creuse-grand-sud.fr/>

Cher(e)s Administré(e)s, Cher(e)s Ami(e)s,

Le mois d'août vous paraîtra sans doute fort inhabituel pour la réalisation du journal communal. C'est que, élections municipales en mars 2026 obligent, la communication municipale cesse le 1er septembre.

Je vous propose donc un bilan intermédiaire de l'année 2025 et vous invite à vous reporter aux éditions précédentes du journal communal que vous trouverez sur le site Internet de la mairie pour avoir une vision générale des réalisations entreprises sous l'actuelle mandature depuis 2020.

Cette année, nous avons enfin obtenu une dotation de l'État, de même qu'une aide du dispositif Boost'commune du département, ce qui nous permettra dès le mois de septembre d'effectuer la rénovation de la route des Vergnes.

Les travaux prévus ou déjà réalisés concernent également un mur de soutènement de la route de Londeix, les fossés sur la route de Varillas, l'entretien des voies communales (fauchage et débroussaillage) et quelques enduits sur les murs du cimetière.

Près de l'atelier communal, et par convention avec l'ACCA concernant l'utilisation du terrain communal, les travaux de construction d'un local de chasse sont en cours, afin de permettre aux chasseurs de tenir leurs réunions.

2025 a été marquée, sur la commune, par plusieurs événements festifs. Vous en trouverez quelques photos en page 3. À noter le jambon à la broche du 20 juillet organisé conjointement par le comité d'animation et l'ACCA qui a permis de servir 195 repas.

En mars 2026 se tiendront donc les élections municipales. Bien sûr, nous nous tenons à votre disposition, mes adjoints et moi-même, mais aussi les conseillères et conseillers municipaux pour toute question ou suggestion dont vous voudrez bien nous faire part.

Belle fin d'été à tous,

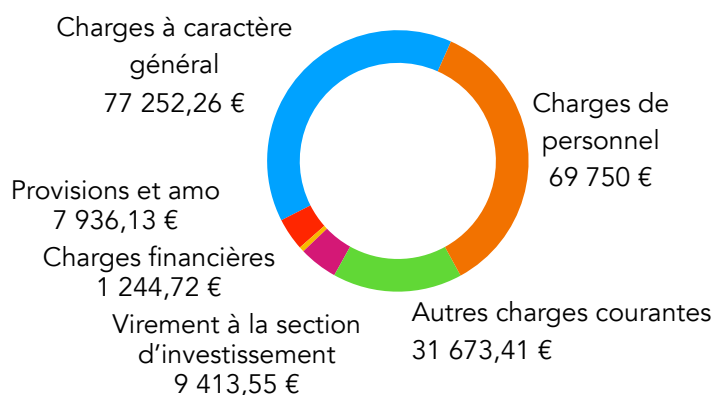
Pierrette LEGROS



Le budget 2025

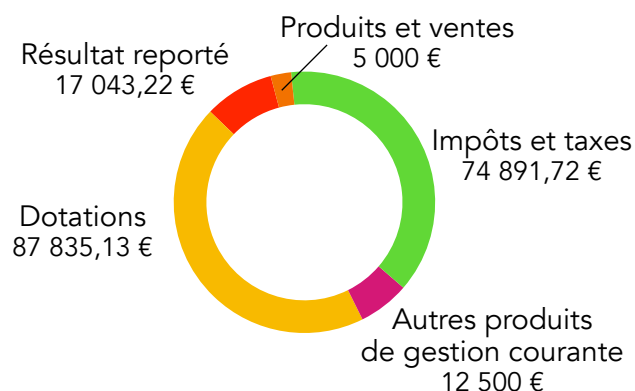
Le budget de fonctionnement

Les dépenses



Total des dépenses de fonctionnement
197 270,07 €

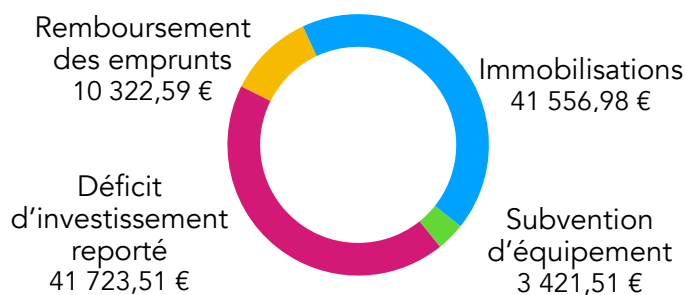
Les recettes



Total des recettes de fonctionnement
197 270,07 €

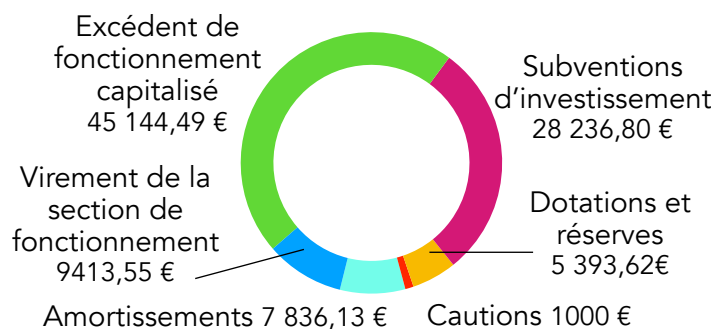
Le budget d'investissement

Les dépenses



Total des dépenses d'investissement
97 024,59 €

Les recettes



Total des recettes d'investissement
97 024,59 €

L'investissement et les travaux en cours sur 2025

Travaux de voirie : Grâce à la subvention DETR, la route des Vergnes sera refaite à l'automne sur 1 km pour un montant de 31 480 €HT subventionné à hauteur de 40 % par une DETR soit 12 592 € et pour la somme de 7 870 € par le dispositif Boost'Commune du département.

En outre, des travaux de réparation ponctuels sur plusieurs routes, curage des fossés et évacuations des eaux et retalutage sur la route de Londeix à Pardanaud sont aussi programmés.

Achats : nous avons équipé la salle de classe d'un climatiseur, ce qui a permis de garder l'école ouverte pendant la canicule de fin juin-début juillet. Pour la salle polyvalente, nous avons investi dans un frigo complémentaire et une table en inox. La prochaine acquisition sera un abri festif pliable de 3mx3m pour nos différentes manifestations, hors de la salle polyvalente.

Patrimoine immobilier : Comme les autres années, nous entretenons autant que faire se peut notre patrimoine (Réfection des joints du mur du cimetière sur la place de l'église, réfection de l'abreuvoir devant la place de l'église, etc...).

2025 en images



12 janvier, cérémonie des vœux du Conseil municipal



27 avril, repas du comité d'animation



21 juin, inauguration des travaux de restauration du monument aux morts



29 juin, concert du duo Almadera



20 juillet, Jambon à la broche

Les associations

Plusieurs associations communales animent Saint-Avit. Un grand merci à tous !

L'association d'animation et de loisirs : Les activités ont démarré bon train cette année, d'abord fin avril par un repas-traiteur (La Mijotièrre à Mautes) animé par un magicien qui a régalé 85 convives, puis un jambon à la broche co-organisé avec les Chasseurs le 20 juillet. Malgré la pluie qui s'est invitée à midi, 195 repas ont été servis.

Prochaine manifestation : une soirée karaoké, animée par BanBan, le samedi 8 novembre.

L'association de sauvegarde du patrimoine, présidée par Anne Dieumegard-Labat de Rossi, organise des concerts et des conférences au profit du patrimoine. Fin juin, le duo Almadera, guitare et violon a magnifiquement fait résonner notre église.

L'ACCA, Association des chasseurs, présidée par Fabien Garraud a organisé une tombola et un concours de pétanque et a été une pièce clé de la réussite du jambon à la broche.

L'association des parents d'élèves du RPI Tardes-Rozeille, dont le siège est à Néoux.

L'association **Antonino Musique** anime des événements festifs et intervient dans les EHPAD.

L'école



La classe de Saint Avit de Tardes accueillera 18 élèves, âgés de 6 à 8 ans, en CP et CE1 et fait partie, avec Moutier-Rozeille (maternelle), Néoux (CE2-CM1-CM2), Saint-Pardoux-le-Neuf et Sainte-Feyre-la-Montagne du RPI Tardes-Rozeille.

Merci à leur institutrice Laurence, pour son enseignement et les activités qu'elle propose aux enfants de notre école.

Merci également aux employés communaux, Pascale pour sa disponibilité et Brigitte notre cantinière, toujours débordante de créativité pour les repas de fêtes et ceux de tous les jours.

L'état-civil

En 2025, nous déplorons les décès de trois habitants.

Monsieur Anthony SALADIN

Monsieur Ludovic CORDE

Monsieur Michel SEJALON

Nous adressons nos sincères condoléances à leurs familles.

Les gestes citoyens

ÉLAGAGE

Les propriétaires de terrains, bois, forêts, etc, ont **l'obligation**, selon la réglementation, d'entretenir ceux-ci, de désherber et d'élaguer, surtout lorsque des lignes électriques sont à proximité.

TRI DES DÉCHETS

Tous les papiers, prospectus, emballages plastiques, en carton ou en métal doivent être jetés dans un sac jaune, qui lui-même doit être mis dans un bac au couvercle jaune.

A votre service

Pour vous accompagner dans vos démarches auprès des services publics et sur Internet (déclaration de revenus, permis de conduire, aide au logement, préparation retraite, litiges, assurance maladie, allocations familiales...)

FRANCE SERVICES à AUBUSSON

3e étage de la MEEFA (05 55 51 31 23)

Du lundi au vendredi, 8h30-12h30

et le jeudi 13h30-17h30

N'hésitez pas à solliciter la **SECRÉTAIRE DE MAIRIE** pour vos démarches sur Internet. Elle les effectuera avec vous très volontiers ou vous aiguillera vers le service adapté.

Tarifs de la salle polyvalente

100€ pour les habitants de la commune, 230€ pour les personnes extérieures à la commune

35 € de plus pour le chauffage entre le 1er novembre et le 31 mars